



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 118811

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le rapport annuel de la Cour des comptes concernant l'application des lois de financement de la sécurité sociale. En effet, la Cour critique notamment la gestion du personnel de la sécurité sociale, en expliquant que le personnel bénéficie d'un statut de droit privé particulièrement protecteur par rapport à celui des fonctionnaires de l'État. La Cour des comptes préconise une réduction de 10 % des coûts de gestion de la sécurité sociale. C'est pourquoi il souhaiterait connaître sa position sur les propositions de la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118811

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10253

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)